

Discours de Réception à l'Académie de Judo

Didier MENU - 1^{er} juillet 2024

Chers membres de l'Académie, chers amis Hauts Gradés

C'est avec beaucoup de fierté et un profond respect que je m'adresse à vous aujourd'hui. Très honoré d'avoir été jugé digne de pouvoir dans le futur me joindre à vos travaux. Ayant eu le privilège de cheminer avec presque chacun d'entre vous, je connais votre parcours judo et votre contribution à notre discipline, dans vos domaines respectifs d'expertise.

Michel, m'a demandé de préparer quelques mots sur ce qui me tient le plus à cœur, et pour cela il me faut vous parler brièvement de mon parcours de judoka, qui a commencé au pensionnat à 11 ans avec mon premier professeur de judo, Roger Charpentier.

Ma vie de judoka se fera ensuite à partir d'expériences et de rencontres, qui m'ouvriront des portes. Chaque nouveau voyage m'a ouvert de nouveaux horizons, et a influencé mon parcours sportif, personnel et même professionnel. Et ce qu'il m'en reste aujourd'hui, c'est peut-être cela que je qualifierai de mon « patrimoine judo »

Amusant que je me souvienne encore de ce qu'était un 1^{er} de jambe ou un dixième de hanche. Avant d'apprendre le nom du principe de la technique traduit du japonais comme « roue autour du genou » Isa Guruma ou les O soto Gari ou O Uchi gari « grand fauchage extérieur ou intérieur ».

Lorsque récemment je me suis intéressé au JJB qui trouve aussi ses origines au Kodokan, mais qui a suivi son propre chemin, on y parle de position de « l'araignée » ou de la « tortue » ou de la « garde papillon ».

Ce qui, d'après ce que j'ai pu lire, ne surprendrait pas les experts Ne Waza de l'époque de Kano qui parlaient de « capturer une anguille » ou de « façon du serpent pour manger une anguille » (Tanabe Mataemon)

Je ne m'avance pas plus dans ces considérations historiques, vu la composition de cette assemblée.

Un aparté, sur ce sujet de nommer les techniques. Je constate qu'il y a au plus haut niveau de compétition, de nouvelles techniques de projections inventées ou réinventées par les athlètes pour s'adapter aux règles d'arbitrage qui évoluent. Et je me demande si on leur a trouvé un nom afin de pouvoir en enseigner les principes fondamentaux d'équilibre et de mouvement. Sachant que pour moi, au-delà du nom, en judo il y a toujours une part de liberté puisqu'on adapte les principes à sa morphologie et à ses sensations. C'est peut-être ça que l'on appelle le « geste juste »

Pour continuer mon parcours de judoka, je franchis la porte du Club Français lorsque j'entre au lycée à 15 ans.

Et c'est Bernard Pariset qui m'a suggéré d'aller aux entraînements du Dojo National avec les équipes de France et le bataillon de Joinville. Contact avec l'élite, rencontrer des champions que j'admire, des modèles d'excellence, avec l'envie de vouloir les imiter.

Ce qui me motivait, c'était moins l'ambition de devenir champion moi-même, que d'apprendre et de m'améliorer, prendre du plaisir en faisant du judo, transpirer et progresser en m'amusant. Le plaisir du jeu, en opposition à l'excitation de l'enjeu. En management c'est ce qu'on appelle une motivation « instrumentale », plutôt que la motivation dite « finale » qui a besoin d'un objectif précis.

Cette philosophie m'est toujours restée dans la pratique du randori, jusqu'à ces dernières années, avant que mes genoux ne sifflent la fin de la partie.

Au club Français, c'est aussi ma première compétition, le championnat de Paris cadet. Il y en aura beaucoup d'autres par la suite, en France et à l'international, en individuel et en équipes,... C'est une part énormément importante de ma vie de judoka, mais je ne développerai pas cet aspect aujourd'hui.

J'ajouterais juste que mon niveau de combattant en judo a été un excellent passeport d'intégration lorsque je partais en vacances en Charente ou en Ecosse, que j'ai quitté Paris pour Lille, puis à Orléans, en Alsace, dans le Yorkshire ou à Shanghai. Partout j'ai pu vivre des expériences sur les tatamis avec des judokas formidables et créer des amitiés solides. Je ne sais pas si cette expérience est comparable dans toutes les disciplines sportives.

Une deuxième porte s'est ouverte, lorsque j'ai accepté de prendre la présidence du club de l'US Orléans. Et par la suite de devenir membre du Comité Directeur fédéral et Vice Président de la Fédération, puis par la suite Secrétaire Général de l'Union Européenne de Ju Jitsu. J'ai bien sûr énormément appris de ces expériences, notamment sur le fonctionnement du milieu associatif, ou du monde du Sport international... Y compris modestement, même dans le domaine politique!

Je considère avoir quelques réalisations à mon actif,... mais je n'en dirai pas plus, parce que travailler à l'amélioration de l'efficacité d'une structure, comme je l'ai fait pendant 40 ans dans le monde industriel, c'est un peu hors sujet aujourd'hui.

C'est néanmoins en tant que VP fédéral qu'une opportunité presque fortuite s'est présentée à moi, lorsque j'ai accepté de travailler avec Emmanuel Charlot pour revisiter et faire valider la Charte du Judo Français. Cette prise de recul m'a fait réaliser l'importance des différents éléments qui composent l'univers du Judo, physiquement et symboliquement. Le dojo, le salut, la chute, le judogi, etc...

J'ai appris depuis, que Yves Cadot avait aussi contribué au projet, mais nous ne nous connaissions pas encore je crois.

C'est aussi à cette époque que je découvre le discours inspirant de Jigoro Kano à l'Université de Californie en 1932. Après 30 ans de pratique, il y a un côté troublant à réaliser que sans s'en rendre compte on s'est construit comme il l'avait prévu 100 ans plus tôt.

Prenant conscience que je vivais les principes du judo, et qu'ils m'avaient façonné, sans y réfléchir, juste en faisant. J'avais à mon niveau appliqué le principe de « Meilleure Utilisation de l'énergie », et développé des façons de réagir face aux situations.

Pour avoir échangé avec Emmanuel depuis, il semble qu'un aspect essentiel de notre culture ait été oublié dans la Charte : Le « Ippon ». Un mot que même les non judokas connaissent. Un concept que j'aurais sûrement défini à l'époque comme une « mort virtuelle, mais dont on décide de se relever » lorsqu'on est en randori, ou comme l'« équivalent du KO de boxe » quand on est en compétition

Mon appréciation a légèrement évolué depuis en m'ouvrant au Ju Jitsu combat, dans lequel il est possible d'accumuler plusieurs Ippons qu'il faut aller chercher dans chaque partie : atémis, projection et NW.

J'ai aussi appris que Jigoro Kano, considérait qu'il fallait deux Ippons pour que la victoire soit reconnue. Il est vrai que c'est ce qui se fait souvent avec les minimes ou les benjamins.

En JJB (Ju Jitsu NW), la philosophie du Ippon est également surprenante au début. Puisque c'est la « Soumission » qui est recherchée, c'est-à-dire la reconnaissance par l'adversaire qui abandonne, de votre supériorité.

Liaison est faite avec le Ju Jitsu, mon quatrième voyage de judoka, lorsqu'au début des années 90, on m'a demandé de devenir le correspondant Ju Jitsu au sein du CD fédéral, et que j'ai fait la connaissance d'Eugène Domagata qui m'a initié aux différents aspects de la discipline.

La considérant d'abord avec un peu de condescendance, j'ai été vite convaincu de son intérêt pour notre fédération, de la richesse pour les pratiquants en club, et de la complémentarité entre nos différentes pratiques fédérales.

Cette découverte a un peu ébranlé dans mes certitudes de judoka.

La première opinion préconçue que j'avais, c'est que les atémis c'est pour le Karaté, alors que les projections c'est pour le judo. Et de me rappeler Bernard Pariset qui avait relancé le Ju Jitsu et qui affirmait que les atémis font bien partie du patrimoine du judo. Ce que j'ai pu vérifier moi-même dans un ouvrage du Kodokan, précisant que si les atémis n'étaient pas utilisés dans les randoris, c'est qu'il n'avait pas été trouvé de moyen de le faire en toute sécurité.

Je ne reviens pas sur les différentes déclinaisons du Ippon. Par contre, il faut noter en Ju-Jitsu, que la quasi totalité des saisies et techniques de projections sont autorisées, et surtout que les liaisons debout-sol sont quasiment une obligation.

La chute étant aussi jugée différemment, car je dois dire que je suis un peu désorienté avec le judo de haut niveau d'aujourd'hui. Beaucoup de saisies et techniques traditionnelle ont été interdites. Certaines chutes ressemblent à des roulades.

Vous aurez compris que je crois au concept de Judo-Ju Jitsu quand il s'agit de la pratique en club, pour la variété qu'elle peut apporter et pour la complémentarité des apprentissages. J'inclus bien évidemment les atémis et le NW.

Voilà donc résumé ce en quoi je crois.

Il me reste à vous faire part aussi de quelques interrogations :

Si comme je l'ai dit, le judo c'est d'abord « la pratique », car c'est ce qui fait le lien. Qu'est ce qu'il y a après la pratique, lorsque le corps ne peut plus suivre. Comment être toute sa vie sur les tatamis ? Je sais que Bernard va en parler aujourd'hui.

Les règles d'arbitrage font-elles la philosophie de la discipline ?

Pourra-t-on continuer à pratiquer un judo riche et diversifié, apprendre des mouvements qui ne servent plus, alors que les règles de compétition restreignent leur utilisation. Est-ce vraiment possible ? Le judo ne risque t'il pas de s'appauvrir si de nombreux mouvements ne sont plus connus que par les katas ?

Authenticité, Racines, La culture Judo, que j'ai rapidement évoquée avec la Charte.

Nos amis du Kendo sont infiniment plus protecteurs de leur culture, et ont une vision beaucoup plus restrictive de l'évolution de leur discipline.

Dans le message de Jigoro Kano, c'est la pratique qui construit le vécu du judoka. La culture n'est pas décrétée, elle est une résultante du vécu. Et si la pratique évolue, la culture évoluera aussi certainement.

Le judo a déjà accepté la Modernité depuis longtemps.

Alors quels sont les principes réellement incontournables, qui sont et seront capables de traverser le temps ?

Il me semble, que ça n'est pas le « Code Moral » qui pourra, en tout cas à lui seul apporter la réponse, d'autant que les valeurs qui le composent ne sont pas toutes spécifiques au Judo.

Des convictions fortes, mais aussi des questions sur ce que sera notre avenir.

Mais surtout une grande détermination, car je sais qu'en franchissant cette nouvelle porte aujourd'hui en vous rejoignant, c'est le début d'une nouvelle aventure qui sûrement m'ouvrira d'autres perspectives, mais surtout m'apportera la satisfaction d'avoir fait mon possible pour transmettre nos pratiques et notre riche culture aux générations futures, et à œuvrer pour la promotion du Judo-Ju Jitsu.